

APPARTEMENT COMMUNAL À LOUER



Appartement au 1^{er} étage
F1 45 m²

Situé au :
188 Route de Gommerville.

Libre à compter du
16 mars 2015

Pour plus d'informations
contactez la Mairie au
02 35 20 53 45



ELECTIONS DÉPARTEMENTALES 2015 DU 22 MARS ET 29 MARS

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantoniales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour. Un décret publié au Journal officiel du dimanche 30 novembre 2014 vient de confirmer ces dates.

Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.



COMITÉ DE RÉDACTION

Valérie HUON-DEMARE, Jean-Luc CORBOLIN, Sandrine DAVID, Mathieu HOUDARD
Cindy MARIE, Patrick LETETU, Jessica SIMOND, Éric THIEULENT.

CRÉATION ET IMPRESSION

Visuel Concept - 02 35 47 27 48 - agence@visuel-concept.fr
Impression sur papier 135g/m², FSC. Crédits photos : Mairie, Fotolia

LE CANETON SAINT GILLES DE LA NEUVILLE



LES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Avec le mois de Mars, le printemps revient. Avec ce dernier chacun va retrouver ses occupations dans le jardin. Malheureusement l'an passé, nous avons remarqué à différentes reprises que certains d'entre vous jetaient leurs déchets verts dans la sente de la sablière, dans le bois communal, à la chouette, etc. ... Il est arrivé également que des déchets en tout genre soient déposés dans les conteneurs de la salle polyvalente et trop régulièrement des contenants en verre sont laissés aux pieds des conteneurs à verre. Nous vous rappelons que l'entretien de la commune a un coût et que notre déchetterie communautaire est à votre disposition.

HIVER (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Lundi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30

ÉTÉ (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Lundi	8h30 - 12h00	13h30 - 18h00
Mardi	Fermée	13h30 - 18h00
Mercredi	8h30 - 12h00	13h30 - 18h00
Vendredi	8h30 - 12h00	13h30 - 18h00
Samedi	8h30 - 12h00	13h30 - 18h00

Merci de votre compréhension et de votre respect pour notre commune.

N°34
MARS 2015

MANIFESTATIONS MUNICIPALES

Dimanche 12 Avril : Repas des anciens sur le thème champêtre.

Vendredi 8 Mai : commémoration du 8 mai : Rassemblement à 11H00 devant la mairie, suivi du dépôt de gerbes à l'église et du vin d'honneur à la salle polyvalente.

Vendredi 29 Mai : Fête des mères. Rendez-vous à 18h30 à la salle polyvalente. Une rose sera offerte aux mamans présentes et les enfants participeront au traditionnel lâcher de ballons.

ECOLE



Inscription des nouveaux élèves à l'école de Graimbouville rentrée 2015/2016
L'inscription s'effectue en deux étapes :

Préinscription au SIVOS à la mairie de Graimbouville

Le lundi 30 mars 2015 de 15h00 à 18h.

Vous vous présenterez avec :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le livret de famille ou un acte de naissance avec filiation.

Inscription à l'école

Le lundi 30 mars 2015 de 16h30 à 18h.

Vous vous présenterez avec :

- le certificat de préinscription délivré par le SIVOS
- l'enfant et son carnet de santé avec les vaccinations à jour.
- le livret de famille ou un acte de naissance avec filiation.
- Attestation de l'autorité parentale (Jugement de divorce).

Ces inscriptions concernent les enfants nés en 2012 ou avant.

Les inscriptions des élèves de l'école du RPI pour l'année supérieure dans le RPI sont faites automatiquement (même s'il y a changement d'école).

Un certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école sera exigé à la rentrée.

ASSOCIATIONS

Les Randonneurs Cyclistes de St-Gilles Gommerville :

Assemblée générale le 20 mars à 20h30 à la petite salle, suivie des inscriptions pour ceux qui le souhaitent.

Les parents d'élèves élus participeront à la bourse aux vêtements de Dynajeune les 11 et 12 avril à Graimbouville.

Une kermesse sera organisée le 13 juin à l'école de Graimbouville de 11h45 à 15h30.

La pétanque :

le 18 avril, nous organisons un entraînement à 14h30 ouvert à tous.



Sivos de l'union



ESPC

Après une trêve imposée par la ligue jusque début février; voilà une sage réforme car un déroulement normal aurait été perturbé par les intempéries ! Le football reprendra donc rapidement ses droits et la fin de saison sera animée pour l'ESPC.

De nombreux tournois sont planifiés le 08 mai pour les U11 et le 10 mai pour les U13. Les seniors ne seront pas en reste puisqu'ils pourront se défouler le 24 mai à Sainneville et les vétérans le 12 juin en semi-nocturne.

Côté animations extra sportives, le traditionnel vide grenier se déroulera sur le stade de Saint Gilles le dimanche 26 Avril.

COMITE DES FETES

Pour ce Caneton du premier trimestre 2015, le printemps est de retour, et les activités du Comité des Fêtes continuent.

Le samedi 18 avril 2015, au soir, les bénévoles du Comité des Fêtes changent de registre et vous proposent de participer au premier LOTO organisé à Saint Gilles. Ouverture des portes de la salle polyvalente dès 18 heures 30, de nombreux lots à gagner. A vos agendas, réservez nous votre soirée dès maintenant.

Le lendemain Dimanche 19 avril, vous avez rendez vous à 14 heures 30 au théâtre. Sur la scène installée dans la salle polyvalente, la troupe de théâtre de Bretteville du Grand Caux aura le plaisir de jouer pour vous sa dernière création: «Tout est possible» une pièce écrite et mise en scène par Patricia Schwartz.

Un flyer vous sera distribué dans les boîtes aux lettres mi-mars.

A bientôt le plaisir de vous voir nombreux à ces manifestations.



Si vous projetez de nous rejoindre la saison prochaine, les éducateurs vous recevront avec plaisir lors de leurs entraînements (<http://www.espc76.fr/>).

Nous sommes aussi à votre disposition, tous les lundis soir de 18h00 à 19h30 à l'ancienne mairie de Sainneville pour toutes démarches administratives.

